



**Communiqué de presse
pour diffusion immédiate**

La Fonderie Horne annonce le lancement d'un programme volontaire de biosurveillance à l'arsenic pour ses employés, leur famille et leur entourage

Rouyn-Noranda, le 20 février 2025 – S'inscrivant dans son engagement à être un employeur et un voisin responsable, la Fonderie Horne annonce aujourd'hui le lancement d'un Programme volontaire de biosurveillance à l'arsenic pour l'ensemble de ses employés, leur famille et leur entourage. L'objectif du Programme est double; fournir à nos employés, leur famille et leur entourage résidant à Rouyn-Noranda l'opportunité d'évaluer leur exposition biologique à l'arsenic, ainsi que mieux documenter et comprendre l'exposition biologique au niveau communautaire. Le Programme, annoncé à nos employés ce matin, a été accueilli avec beaucoup d'intérêt.

L'initiative sera pilotée par la firme indépendante Intrinsik, qui compte sur une vaste expérience dans le cadre d'études de biosurveillance similaires. Elle débutera en avril et s'étendra sur une période de dix (10) mois. Au total, cinq (5) échantillonnages d'urine, un (1) échantillonnage d'ongles d'orteils ainsi qu'une série d'échantillonnages de sols et de poussières intérieures seront collectés chez chaque participant qui y consentira, selon un calendrier bien précis.

L'air ambiant sera également échantillonné à l'aide de plusieurs stations mobiles placées sur le territoire, afin de tenir compte de la variabilité des concentrations d'arsenic dans l'air et afin de permettre l'examen des corrélations entre, d'une part, l'arsenic mesuré dans les échantillons prélevés et, d'autre part, l'arsenic mesuré dans l'air ambiant.

Les résultats individuels seront transmis aux participants qui y auront consenti et les résultats communautaires seront présentés aux participants ainsi qu'à l'ensemble de la communauté en avril 2026. Le Programme, ainsi que sa méthodologie, ont été revus et approuvés par un comité indépendant d'examen par les pairs.

Bien que ce programme s'adresse d'abord et avant tout à nos employés, leur famille et leur entourage, tout membre de la communauté admissible au programme peut y participer s'il satisfait aux exigences suivantes : être âgé de plus de neuf (9) mois et résider à Rouyn-Noranda depuis au moins les six (6) derniers mois. Notre objectif est d'offrir un Programme de biosurveillance à l'arsenic qui soit conforme aux plus hauts standards scientifiques et

qui apporte des réponses, dans le contexte où notre communauté est actuellement en quête de plus d'information sur son exposition à l'arsenic.

À propos de Glencore Fonderie Horne

La Fonderie Horne, partie intégrante de Glencore Canada, est une usine métallurgique dont les activités de traitement du cuivre sont reconnues à travers le monde. Elle produit annuellement 210 000 tonnes de cuivre et de métaux précieux. En plus de détenir une expertise réputée dans le traitement de matériaux complexes, la Fonderie Horne occupe une place importante en Amérique du Nord dans le traitement de produits recyclés à valeur métallique. Elle emploie plus de 650 personnes à son usine de Rouyn-Noranda, au Québec, en plus de faire affaire avec plusieurs entrepreneurs. La totalité de sa production d'anodes de cuivre est acheminée à l'Affinerie CCR, propriété de Glencore Canada, située à Montréal-Est, où 500 autres travailleurs contribuent à la chaîne de valeur du cuivre et des minéraux critiques en Amérique du Nord.

- 30 -

Pour information :

Cindy Caouette

Gestionnaire, affaires publiques et communications

Cindy.caouette@glencore.ca